



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 24 Septembre 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du même code.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260924-D2026-9-7-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2026

Publication : 07/10/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :

18 septembre 2026

Effectif du Conseil Communautaire : **55**

Nombre de membres présents : **41**

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **6**

Nombre de membres excusés : **1**

Nombre de membres absents : **1**

Objet : Tarification de la location du Medicobus

En raison de la décision du tribunal administratif de Caen ayant invalidé les élections municipales de la commune de Valdallière et entraîné la fin du mandat des conseillers municipaux de cette commune à compter du 28 juillet 2026, et dans l'attente des prochaines élections municipales à venir, le Conseil Communautaire est appelé à se réunir avec **49 conseillers titulaires**.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e)</u> <u>par le</u> <u>conseiller</u> <u>suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>CONDE-EN-NORMANDIE</u>					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Valérie CATHERINE			Mme Vanessa LARCHER		
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Pierrette MAURICE			M. Lucien BAZIN		
Mme Sandrine PARISY	X				
M. Hervé PONDEMER			Mme Marie-Line LEVALLOIS		
<u>LA VILLETTE</u>					
M. Arnaud BREARD	X				
<u>PERIGNY</u>					
M. Jérémy MORU	X				
<u>PONTECOULANT</u>					
Mme Gislaïne MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<u>SAINT-DENIS-DE-MERE</u>					
Mme Vanessa LARCHER	X				
<u>TERRES-DE-DRUANCE</u>					
Mme Isabelle PAUTRET	X				
<u>BEAUMESNIL</u>					
M. Gilles PORQUET	X				
<u>CAMPAGNOLLES</u>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<u>LANDELLES-ET-COUPIGNY</u>					
M. Denis JOUAULT	X				
<u>LE MESNIL-ROBERT</u>					
M. Anthony LEROYER	X				
<u>NOUES-DE-SIENNE</u>					
M. Christophe ENGUEHARD	X				
Mme Noémie ESNOULT	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
M. Sylvain LEROYER	X				
<u>PONT-BELLANGER</u>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<u>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</u>					
Mme Anita GUILLOUET	X				
<u>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</u>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<u>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</u>					
Mme Catherine BROCHET	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Edward LAIGNEL	X				
Mme Sandrine LEPETIT	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. James LOUVET	X				
Mme Cécile RAULD	X				
Mme Caroline TORTORICI			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Frédéric TREFEU	X				
<u>VIRE NORMANDIE</u>					
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER				X	
M. Eddy COUTARD	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	X				
Mme Maryse DUVAUX	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Marie-Line GUEDJ					X
M. Sébastien LEBRUN	X				
M. Michel LELARGE	X				
Mme Hélène LEPRINCE	X				
M. Patrice MARCHAND	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Valérie OLLIVIER			M. Corentin GOETHALS		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Régis PICOT			M. Sylvain DELANGE		
M. Alexandre PORÉE	X				
Mme Martine ROBBES	X				
M. Jacques SALLARD	X				
TOTAL	41	0	6	1	1
Nombre de Membres en exercice	55				
Nombre de conseillers présents	41				
Quorum	28				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	47				

M. Pascal MARTIN, Vice-Président délégué à la Santé et à l'Enseignement Supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°D2021-9-5-1 du 23 septembre 2021, modifiant les statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau pour prise de la compétence Santé au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu la délibération n°D2024-5-4-6 du 30 mai 2024, modifiant les statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau pour extension de la compétence santé ;

Vu le Contrat Local de Santé (CLS) ayant pour objectif l'animation territoriale pour la prévention et la promotion de la santé ;

Considérant les actions à déployer sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau et plus précisément sur les domaines de la prévention et l'accès aux soins ;

Considérant l'acquisition du « Médicobus » et le souhait de mettre en place un dispositif itinérant afin d'apporter une offre de soin généraliste mobile, en zone rurale, en priorité aux patients sans médecin traitant ou en ALD (Affection Longue Durée) du territoire ;

Considérant la demande émanant de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Calvados pour la mise à disposition du Médicobus pour des actions de prévention sur le territoire intercommunal pour 2026 ;

Considérant les avis favorables du Comité de Pilotage du Médicobus réuni le 4 septembre 2026, de la commission thématique « Santé et Enseignement Supérieur » réunie le 3 septembre 2026 et du Bureau Communautaire réuni le 9 septembre 2026, tant sur le principe que sur la tarification à présenter ;

Le Conseil Communautaire fixe la tarification de mise à disposition du Médicobus à la CPTS pour 2026 comme suit :

Tarification de la mise à disposition du Médicobus (susceptible d'évolution en fonction de l'inflation/évolution salariale)

Base tarifaire mise à disposition du matériel pour 100 km**	212,00 €
+ Forfait nettoyage obligatoire	40,00 €
+ Forfait Frais de gestion	50,00 €
Tarif journalier minimum pour 100 km	302,00 €
Au-delà de 100 km, prix du kilomètre facturé (prix carburant à fin août 2026, soit 2,00 € le litre)	0,60 €
+ Forfait installation <i>facultatif</i>	100,00 €
->mobilisation de deux agents et de deux véhicules (Médicobus et Zoé)	

Mise à disposition avec assistance et secrétariat :

Sur la base d'un Forfait 10 heures par jour pour l'agent	212,00 €
Si heures supplémentaires au-delà des 10 heures, facturation à l'heure	26,25 €/h

** Dans le périmètre communautaire

Tarif hors fournitures pharmaceutiques

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits

Au registre suivent les signatures.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

Acte administratif publié sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actes administratifs », le : 0 7 1 0 2 6